

ANALYSE DE LA COMPÉTITIVITÉ-PRIX DANS LA CEMAC

AU TROISIÈME TRIMESTRE 2025

Au troisième trimestre 2025, le taux de change effectif réel (TCER) global de la CEMAC, qui mesure la compétitivité-prix, s'est de nouveau apprécié, indiquant une persistance de la perte de positions concurrentielles sur les marchés internationaux. En moyenne trimestrielle, le TCER global a progressé de 1,2 %, après une hausse de 2,8 % au trimestre précédent et une baisse de 0,7 % au premier trimestre 2025.

Évolution du TCER global

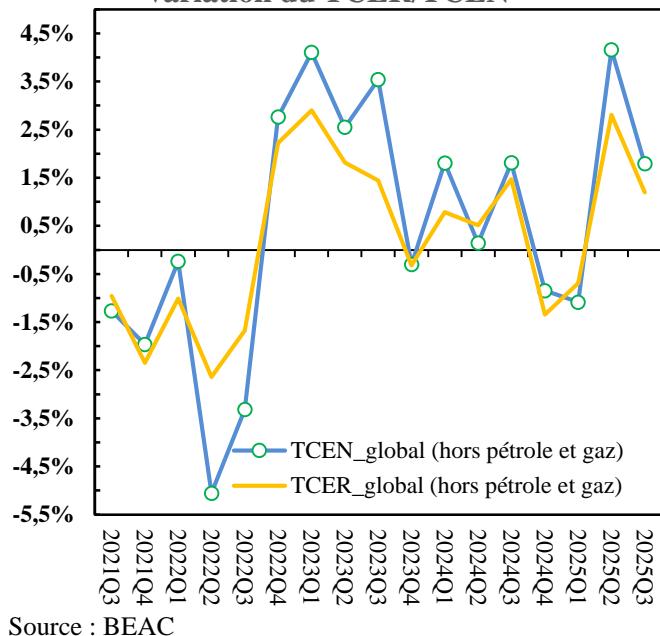
La perte de positions concurrentielles enregistrée sur les marchés internationaux des économies de la CEMAC au troisième trimestre 2025 est consécutive à la dégradation de la compétitivité, sur le front des importations (1,5 %) et des exportations (0,4 %). Entre le deuxième et le troisième trimestre 2025, le TCER a été inférieur au taux de change effectif nominal (TCEN), révélant un différentiel d'inflation favorable aux pays de la CEMAC, en comparaison à leurs clients et fournisseurs. En moyenne, le taux d'inflation sous-régional est moins élevé par rapport aux partenaires commerciaux. En variation trimestrielle, le taux d'inflation de la CEMAC a progressé de 0,8 % au troisième trimestre 2025, contre 0,4 % au trimestre précédent.

Par ailleurs, l'analyse de la compétitivité-prix des pays de la CEMAC entre le deuxième trimestre 2025 et le troisième trimestre 2025 a

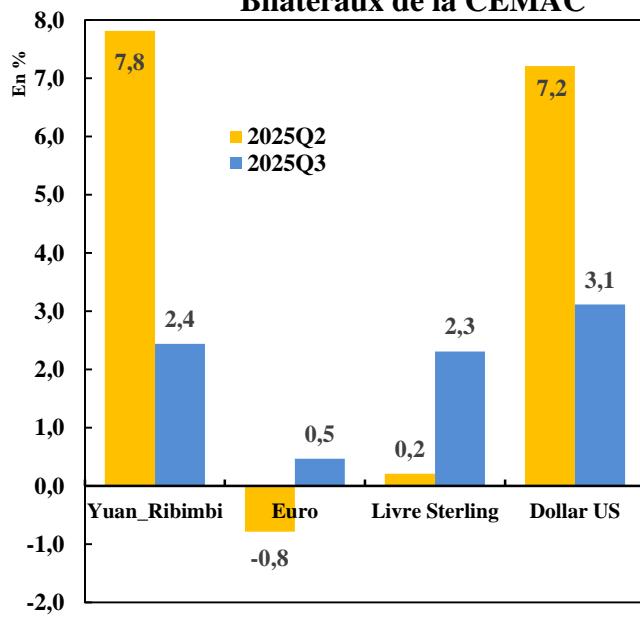
fait ressortir un taux de variation trimestrielle du TCEN de 1,8 % au troisième trimestre 2025, après 4,2 % au deuxième trimestre 2025, (graphique 1).

En termes réels (graphique 2), le FCFA s'est apprécié par rapport au dollar américain (3,1 %) au yuan chinois (2,4 %), à la livre sterling britannique (2,3 %) et à l'euro (0,2 %).

Graphique 1: Evolution de la variation du TCER/TCEN

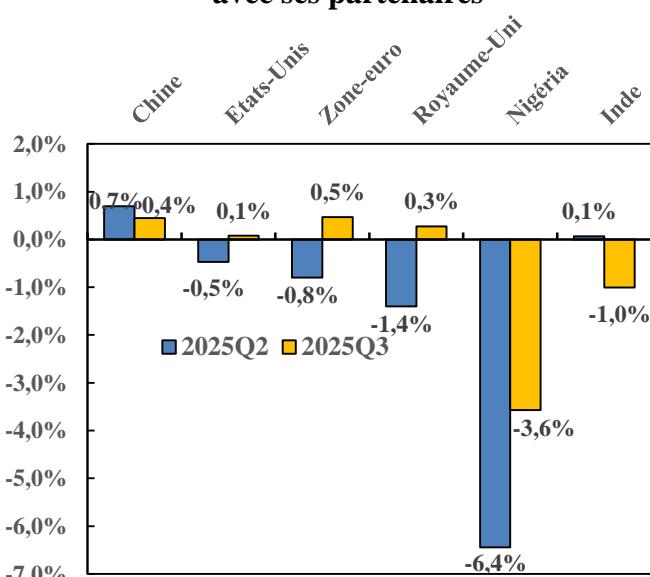


Graphique 2: Evolution des TCER Bilatéraux de la CEMAC



Source : BEAC

Graphique 3 : Evolution du différentiel d'inflation de la CEMAC avec ses partenaires

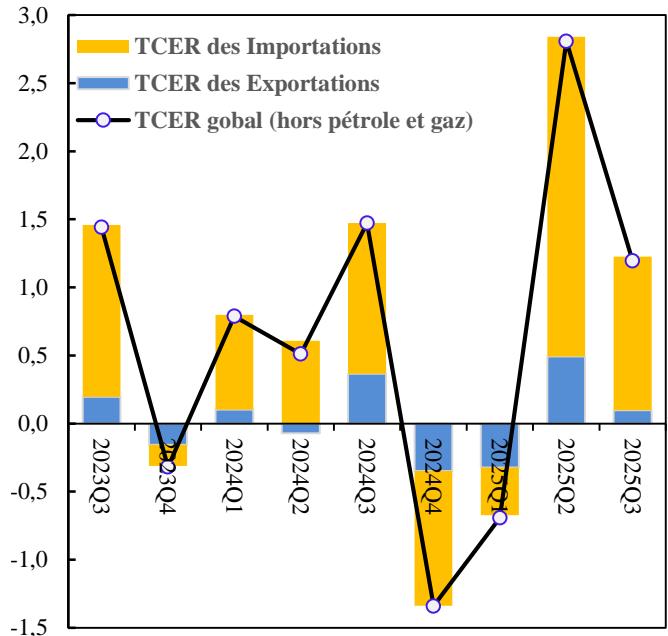


Source : BEAC

Pour ce qui est des contributions à la variation du TCER global de la CEMAC au

troisième trimestre 2025, l'analyse du graphique 4 montre une contribution absolue du TCER des importations à hauteur de 1,1 point et de 0,1 point pour celui des exportations.

Graphique 4: Contribution absolues au TCER

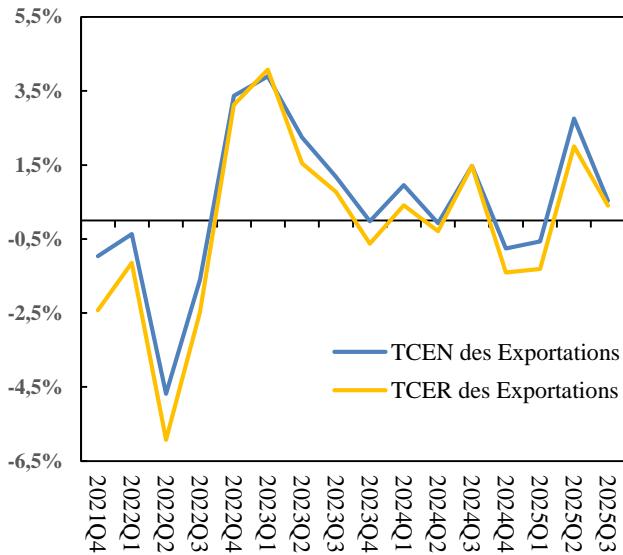


Source : BEAC

1. Évolution du TCER des exportations

En évolution trimestrielle, le TCER des exportations s'est accru de 0,4 % au troisième trimestre 2025, après une hausse de 2,0 % un trimestre auparavant, en raison de l'appréciation du TCEN des exportations (0,5 %) et d'un différentiel d'inflation favorable à la CEMAC par rapport à ses principaux concurrents sur le marché des matières premières, hors pétrole et gaz naturel.

Graphique 5: Evolution de la variation du TCER/TCEN des exportations

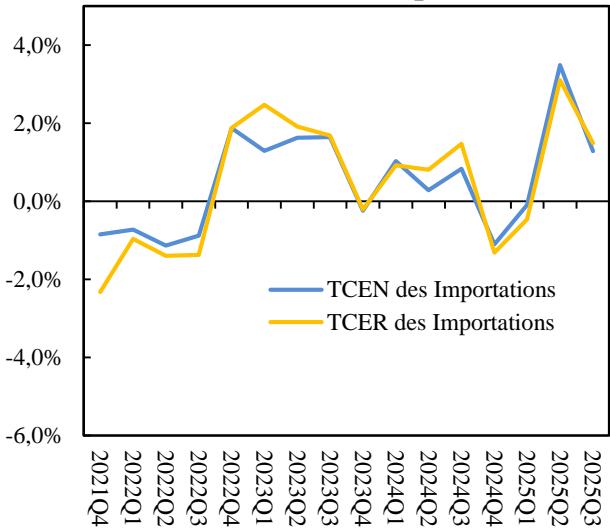


Source : BEAC

2. Évolution du TCER des importations

Le TCER des importations a augmenté de 1,5 %, après une progression de 3,1 % au deuxième trimestre 2025, en lien avec l'accroissement du TCEN des importations (1,3 %), en plus d'un différentiel d'inflation favorable aux pays de la CEMAC par rapport à leurs principaux fournisseurs.

Graphique 6: Evolution de la variation du TCER/TCEN des importations



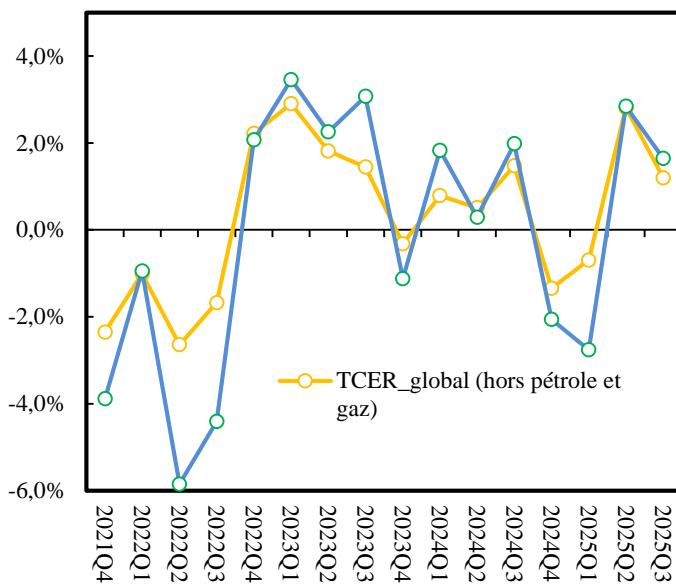
Source : BEAC

3. Sensibilité du TCER aux exportations de pétrole brut et de gaz naturels

Conformément aux standards internationaux et pour ne pas introduire de biais dans les calculs ainsi que dans l'interprétation des résultats, le pétrole et le gaz naturel n'entrent pas dans les calculs des pondérations. Leur exclusion, en dépit de leur importance dans les exportations en valeur des pays de la CEMAC (>90,0 %), permet une meilleure appréhension de la compétitivité-prix, en raison de la structure spécifique des marchés internationaux de ces produits, qui sont très peu compétitifs.

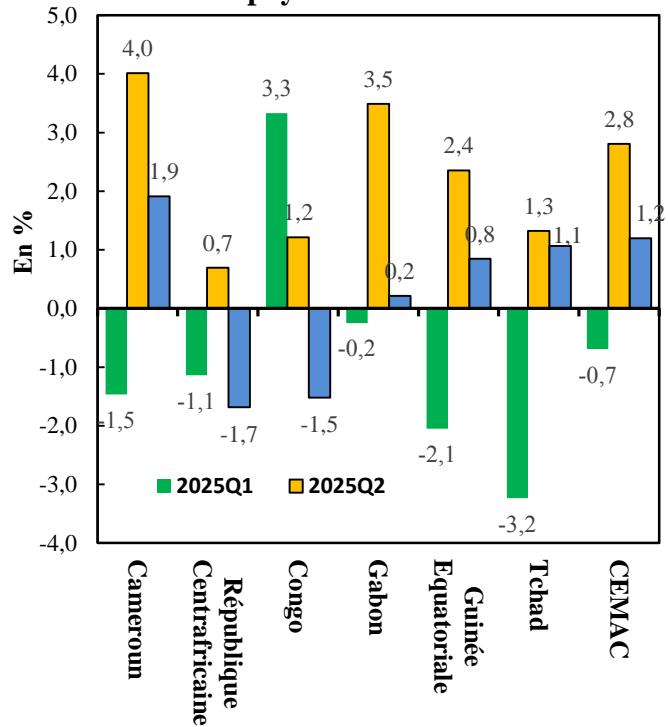
En variation trimestrielle, le TCER, hors pétrole et gaz naturels, s'est apprécié de 1,2 % au troisième trimestre 2025, après une appréciation de 2,8 % au trimestre précédent, alors que le TCER, pétrole et gaz naturels inclus, a progressé de 1,6 % au troisième trimestre 2025.

Graphique 7: Evolution du TCER



Source : BEAC

Graphique 8 : Evolution du TCER des pays de la CEMAC



Source : BEAC

Entre le deuxième trimestre et le troisième trimestre 2025, l'analyse par pays illustre une dégradation de la compétitivité-prix au Cameroun (1,9 %, après 4,0 % trimestre passé), au Gabon (0,2 %, après 3,5 % au trimestre passé), en Guinée Equatoriale (0,8 % contre 2,4 précédemment) et au Tchad (1,1 %, contre 1,3 % au trimestre passé). Une dynamique différente, avec une amélioration de la compétitivité-prix, qui a été observée au Congo (-1,5 %, après 1,2 % trimestre passé) et en République Centrafricaine (-1,7 %, après 0,7 % au trimestre passé).

En définitive, au troisième trimestre 2025, la dégradation de la compétitivité-prix des économies de la CEMAC, comparée au deuxième trimestre 2025, découle de la perte de gain des positions concurrentielles sur le front des importations, et dans une moindre mesure des exportations. En outre, le ralentissement de l'appréciation du taux de change effectif nominal et le taux d'inflation moins élevé dans la Sous-région, en comparaison avec ses partenaires commerciaux, ont également contribué à cette dynamique.

PERSPECTIVES

Les tendances observées au deuxième trimestre 2025 se sont poursuivies au troisième trimestre 2025 et devraient se maintenir au prochain trimestre. Le différentiel d'inflation favorable des pays de la CEMAC devrait s'amoindrir, en lien avec d'une part, la hausse des prix observées au Cameroun à la suite des échéances électorales, et d'autre part, au maintien des prix des hydrocarbures à des niveaux bas, favorisant la baisse des tensions inflationnistes chez les principaux partenaires commerciaux des pays de la CEMAC.